

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Lundi : 14 h 00 - 16 h 30

Mardi : 9 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

Jeudi : 9 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

Vendredi : 10 h 00 - 11 h 30

Mail : contact@mairie-dompierre03.fr

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR - en original

- La Carte Nationale d'Identité (si perte ou vol faire une déclaration de perte/vol et 25 € de timbres fiscaux à se procurer chez le buraliste + tout document avec photo : carte vitale, permis de conduire ...)
- L'ancien passeport (ou faire une déclaration de perte/vol)
- 1 photographie d'identité récente (conforme aux normes en vigueur)
- 1 justificatif de domicile à vos noms et prénoms : si vous n'avez pas de domicile personnel, fournir une attestation d'hébergement avec la carte d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile.
- Pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS renseigner puis imprimer
- Timbres fiscaux pour les passeports (achat en ligne ou chez le buraliste)
 - 86 € pour le majeur
 - 42 € pour le mineur de 15 ans et +
 - 17 € pour le mineur de – de 15 ans

**Les titres sécurisés doivent être retirés au lieu du dépôt du dossier dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition.
Passé ce délai, le nouveau titre est détruit.**